

6 Économie

Qui sont les nouveaux dirigeants du comité ad hoc ?

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

MOINS de 24 heures après avoir réquisitionné les installations de la SEEG, le gouvernement vient de désigner une nouvelle équipe dirigeante composée à 100 % de nationaux.

Mis en place pour une période de 12 mois, le nouveau directoire devra conduire la transition jusqu'à la désignation, par

appel d'offres international, d'un nouveau repreneur.

Mais il aura surtout la délicate mission d'assurer la continuité du service public en production et en alimentation du pays en eau et en électricité. Ce qui n'est pas gagné d'avance, tant les récriminations et les attentes des populations désabusées sont très fortes, avec le risque de déverser leur colère, à la moindre petite coupure, sur la nouvelle équipe di-



Photo : Rudy Hombene/L'Union

La nouvelle équipe de la Seeg sera installée ce matin.

rectionnelle.

Ce comité ad hoc est composé majoritairement d'anciens directeurs généraux adjoints de la SEEG, version Veolia.

Directeur général délégué : **Marcellin Massila Aken-dengue**

Conseiller stratégique du directeur général chargé des questions de développement : **Jean Prosper Moussouami**

Conseiller du directeur gé-

néral pour les questions Qualité et Environnement : **Guy Christian Okongo**

Directeur général en charge des opérations : **Désire Meba Me Mba**

Conseiller stratégique des questions financières : **Félicité Obiang Nzue**

Directeur général adjoint chargé de l'administration générale et des finances : **Tony Ondo Mba**

Suite aux rumeurs faisant état de la reprise des activités de la SEEG-Veolia

Olam Gabon et GSEZ ne sont pas repreneurs

W.N.
Libreville Gabon

DEPUIS l'annonce, vendredi 16 février 2018, de la

fin du contrat d'affermage (délégation d'exploitation) qui liait pour cinq ans l'Etat à la SEEG-Veolia, des informations de toutes natures inondent les réseaux sociaux. Connaisseurs impro-

visés, charlatans de l'analyse juridique, prédiction apocalyptique, collusion entre les autorités et les associations de défense des droits des consommateurs, tout y passe.

Ainsi, suite aux rumeurs persistantes faisant état de la reprise des activités de la SEEG-Veolia par Olam Gabon et Gabon special economic zone (GSEZ), les deux filiales locales du

gérant singapourien de l'agroalimentaire, dans un communiqué parvenu à notre rédaction, apportent un démenti formel quant à cette éventualité.

"Olam et GSEZ démentent

fermement ces informations et confirment n'avoir aucunement l'intention d'opérer dans le secteur de la distribution d'eau et d'électricité", indique le communiqué.

Déclaration de l'Organisation gabonaise des consommateurs (OGC)

"Les réclamations des populations ont été entendues par les plus hautes autorités"

W.N.
Libreville/Gabon

L'ORGANISATION gabonaise des consommateurs (OGC), par la voix de son président, Ibrahim Tsendjiet Mboulou, a réagi hier à la décision du gouvernement de mettre un terme, vendredi dernier, au contrat qui le liait à la SEEG-Veolia. Nous pu-



Photo : Wilfred MBINAH

Ibrahim Tsendjiet Mboulou, président de l'OGC.

blions, in extenso, ledit communiqué.

« Nous ne pouvons que saluer la décision du gouvernement qui a mis fin à la convention qui le liait à la

SEEG Veolia. Car, nous sommes convaincus que les réclamations des populations ont été entendues par les plus hautes autorités. En outre, l'OGC demande au gouvernement, lors des fu-

tures négociations, d'ouvrir également les portes aux organisations des consommateurs. Aussi, les prochains contrats devront-ils être transparents et connus de l'utilisateur. »

Les Gabonais s'expriment sur les réseaux sociaux

L.L.E.T : Comment peut-on renouveler une concession après plus de 20 ans d'exploitation, pour la dénoncer six mois après signature ? Que découvrons-nous aujourd'hui que nous ignorions depuis plus de 20 ans ? Qu'est-ce que cette bataille judiciaire coûtera à l'Etat ? Dans son communiqué, la direction générale de la SEEG fait preuve d'une sérénité déconcertante. Ce qui ne semble pas de bon augure pour la suite des événements. Entre enjeux sociaux, intérêts économiques et réalités politiques, cette affaire fera forcément des victimes. Quelles seront-elles ? A qui profite cette rupture subite ? Attendons voir !

capacité de distribution pour 5 millions d'habitants si l'on compte le nombre de cours d'eau et de la pluviométrie. Comment comprendre ce stress hydrique ?

M.S : En tout cas, on n'en pouvait plus ! On cherche l'eau dans la capitale comme si on était au désert.

A l'époque, la SEEG fonctionnait sans Veolia, donc c'est possible. Il faut juste bien choisir les nouveaux repreneurs.

G.M : Trop c'est trop ! La qualité des services de Dame SEEG laisse à désirer depuis ces 10 dernières années et même plus. Dans cette fausse bataille, Veolia, qui est finalement notre bourreau, pense-t-il aux consommateurs que nous sommes ?

N.C.B.O.N. : Il faut juste accorder des concessions à d'autres opérateurs. Le Gabon a une capacité hydroélectrique d'une

Et pour conclure...

L'avenir de la SEEG, affaire à suivre !

I. M'B.
Libreville/Gabon

LA décision prise par le gouvernement de rompre le contrat de gestion du service public de l'eau et de l'électricité confiée à la SEEG, une filiale du groupe français Veolia, est simplement historique et courageuse. Aujourd'hui,

l'inquiétude dans le regard et dans les esprits, les Gabonais se préoccupent de la tournure que prendront les événements. D'abord, par rapport à l'avenir de la SEEG et de la qualité du service public de l'eau et de l'électricité. Ensuite, l'identité et les critères de choix du (ou des) repreneur(s) dans 12 mois. A n'en point douter, cette décision ne mettra nullement à mal les relations

commerciales entre la France et le Gabon. Elle pose les jalons d'une nouvelle coopération, basée sur la satisfaction mutuelle des deux parties. Satisfaction des investisseurs français, à travers des bons dividendes. Satisfaction aussi des Gabonais, à travers les impôts et le bien-être des citoyens. Mais l'affaire s'arrêtera-t-elle là ? Sans procès, ni représailles ? Affaire à suivre.

Parti Démocratique Gabonais
Dialogue-Tolérance-Paix

RÉPUBLIQUE GABONAISE
Union-Travail-Justice

COMMUNIQUE

Par référence aux articles 75 et 79 des Statuts du **Parti Démocratique Gabonais**, Le **Distingué Camarade Président, Ali BONGO ONDIMBA**, convoque le **Mardi 20 février 2018** les deux réunions ci-après :

- **15h : Réunion du Comité Permanent du Bureau Politique.**
- **16h : Réunion du Bureau Politique.**

Lieu : Stade de l'Amitié Sino-gabonaise d'Angondjé.

Dress code : Tenue solennelle beige ou blanche des Membres du Bureau Politique.